

Les dégâts du protocole PPCR Retour sur les CAPN Mobilité & Avancement

PPCR : la honte d'un accord minoritaire !

Dès sa mise en oeuvre à l'INRA, le Protocole d'accord portant sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) impacte les plus fragiles . Ce protocole a été passé en force par le gouvernement alors que SUD (Union syndicale Solidaires), CGT et FO, représentant 50,2 % des personnels de la Fonction Publique, l'avaient rejeté [CFDT, CFTC, UNSA, FA-FP et FSU représentant 49,8 % des personnels l'ayant signé].

Aujourd'hui à l'INRA, certains de nos collègues aux revenus les plus faibles - moins de 1439 € net mensuels - se voient ponctionner jusqu'à 200 € sur la paie de décembre. En effet, la partie de la prime transformée en points d'indice les fait passer au-delà du seuil de déclenchement de la cotisation du 1 % Solidarité. Sans information préalable, l'INRA applique la rétroactivité au 1^{er} janvier 2016 sur la paie du mois de décembre, mettant ces collègues en grande difficulté.

Nous demandons à la direction de l'INRA de verser un complément de salaire exceptionnel à hauteur de cette perte à tous les agents concernés, sans délai, et de façon automatique. Nous invitons également tous les collègues impactés à exiger cette compensation en écrivant à la Direction Générale à contributiondesolidarité@inra.fr en n'hésitant pas à mettre notre organisation syndicale en copie* pour le suivi de ce dossier.

Campagne de mobilité 2016 : nos exigences = transparence, équité, efficacité !

Les Commissions paritaires de cette campagne de mobilité 2016 (postes à pourvoir en 2017), désormais appelée "bourse annuelle de mobilité" se sont tenues début novembre, tant en chercheurs (autre nouveauté) qu'en ingénieurs et techniciens.

Dans l'article en lien sur le site, nous en tirons un premier bilan : nombre de profils ouverts (150), le calendrier (trop serré) et les modalités de cette campagne que nous considérons comme une expérimentation, après des années noires en la matière... la direction ayant encore des marges de progrès pour répondre aux attentes des agents !

En lien : <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article2520>

Promotions 2017 : on a tout essayé... pour une meilleure gestion des carrières en CAP !

Dans la série : "on a tout essayé ... pour une meilleure gestion des carrières en CAP !", notre délégation dans les corps d'Ingénieurs et de techniciens rend compte - comme chaque année - de la plénière de cette instance tenue le 21 novembre dernier, à l'entrée d'une semaine de CAP par corps.

L'occasion de revenir sur la misère du statut de titulaire en matière de promotion, avec cette année l'innovation de la suppression des AAE (avancements d'échelon) sous couvert d'un dit "accord PPCR" qui cache autant de reculs que de demi-mesures (transfert prime/grille) bien en deçà des besoins !... Avec de moins en moins d'avancement de "corps au choix", le rôle des instances déconcentrées (CAPL et CCDD) devient marginal, voire pénalisant (avec l'imposition de quota) pour certains agents dans le cadre d'une gestion nationale des corps.

La DRH indique, cette mi-décembre, que la parution de la décision du PDG concernant les promotions est toujours en attente des derniers arbitrages.

En lien : <https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article2521>

La direction générale refuse toujours un rendu écrit de ces plénières de CAP, les considérant comme « informelles » (au contraire des CAP de chercheurs qui ont même droit à un PV exhaustif). Nous espérons mieux d'un nouveau PDG qui se prévalait, à son arrivée, d'une amélioration de la concertation... En complément de nos expressions, nous joignons donc - en pièce jointe de ces articles, les diaporamas diffusés en séance par la DRH, ces supports ayant l'intérêt de fournir des éléments d'informations qui concernent tous les agents...

Contribution au questionnaire commandité par la DG à l'IFOP dans le cadre du 70^{ème} anniversaire : « MOINS de communication d'image ! PLUS d'information... non orientée ! » & plus détaillée, [l'affichette illustrée diffusée au printemps](#)